



Nouveau d'Oradour-sur-Glane
© Colette Aymard - DRAC

Architectes,

Pierre Paquet, Charles Dorian, André Campagne, Louis Mandon-Joly, Paul Villemain

Pierre Paquet (1875-1959) reçoit à l'Ecole des beaux-arts et à l'Ecole des arts décoratifs l'enseignement des architectes Emile Vaudremer et Charles Genuys, architectes diocésains. Reçu lui aussi au concours d'architecte diocésain en 1901, il gère successivement les diocèses de Cambrai, Blois puis Bordeaux. Architecte en chef des monuments historiques en 1905, il assure la restauration de monuments prestigieux tels que l'hôtel de Cluny à Paris, la Sainte-Chapelle ou encore l'ancien prieuré de Saint-Martin des Champs. En 1923, il obtient la charge de la restauration du Mont-Saint-Michel. Inspecteur général des monuments historiques en 1920, il est notamment l'auteur de l'église de la cité universitaire de Paris à Gentilly. Il participe après la Première Guerre mondiale au Comité national de la reconstruction, puis, à partir de 1940, au Comité national d'urbanisme.

Charles Dorian (1905-1994) est élève de Pontrémoli à l'Ecole des beaux-arts de Paris. Architecte DPLG, diplômé en 1935, il est également urbaniste, formé à l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP). Il passe le concours de 1946 et est nommé architecte en chef des bâtiments

civils et palais nationaux en 1948, puis architecte en chef des monuments historiques en 1950.

Il est alors chargé, en tant qu'architecte en chef, de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de l'Eure-et-Loir (1946-1970). Parmi ses réalisations, on peut citer le pavillon du Métal et le pavillon d'Haïti à l'Exposition internationale de Paris en 1937 ; la bibliothèque municipale de Tours (1954-1957) ; l'église-mairie de Donges et plusieurs projets à Madagascar.

André Campagne est un architecte limougeaud. Ayant collaboré à plusieurs reprises avec Paul Villemain et Omer Treich avec lesquels il réalise l'usine de construction électrique Legrand, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny entre 1957 et 1962, il est l'auteur d'immeubles d'habitation à Limoges, dont celui sis 14, rue de Brettes. Il est également l'architecte en 1956 de l'extension de l'usine de chaussures La Conciliation, devenue l'imprimerie Bontemps (Limoges), ainsi que de l'usine de céramique de la Compagnie générale du Sanitaire (Limoges) entre 1966 et 1973.

Louis Mandon-Joly, Voir notice immeuble 6, rue Jean-Jaurés, Limoges

Paul Villemain (1906-1993) Voir notice immeuble 6, rue Jean-Jaurés, Limoges.

Le nouveau bourg d'Oradour-sur-Glane

Oradour-sur-Glane

1944

Le contexte

Le 10 juin 1944, le village d'Oradour-sur-Glane est détruit et ses habitants massacrés par des soldats de la division *Das Reich* du général Lammerding. En juillet 1944, la Délégation générale à l'équipement national qui a la responsabilité, de 1940 à 1944, des reconstructions au titre des dommages de guerre, envisage l'édification d'un nouveau bourg à Oradour et ce, sur un terrain à proximité des ruines. Puis, le Gouvernement provisoire de la République française, sous l'impulsion d'Adrien Tixier alors ministre de l'Intérieur, décide entre autres, lors de la séance du Conseil des Ministres du 28 novembre 1944, de réédifier un nouveau village tout en préservant l'ancien.

Une loi, votée sans débats et promulguée le 10 mai 1946, fixe le cadre de la construction d'Oradour.

En attendant la construction des bâtiments, les sinistrés et les fonctionnaires, tels les instituteurs, postiers, secrétaires de mairie, sont logés dans des baraquements (1945 - années 1950).

Le Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme confie, dès janvier 1945, à Pierre Paquet, inspecteur général des monuments historiques, la coordination des études et des travaux de reconstruction. Pierre Paquet réunit autour de lui quatre architectes : Charles Dorian «architecte en chef», chargé d'établir le plan de remembrement et d'aménagement (visé par le préfet de la Haute-Vienne le 12 avril 1947), André Campagne pour réaliser les plans de la mairie et de la poste, Louis Mandon-Joly pour ceux du groupe scolaire et Paul Villemain pour ceux de l'église. D'autres architectes ont uniquement pour charge la réalisation des îlots d'habitation (M. Jaloux, M. Sautereau, M. Sautour, M. Campagne, M. Breuilh et M. Picot).

L'édifice

Les normes, édictées dans le « Devis descriptif général », équivalent d'un cahier des charges, et dans le « Programme d'aménagement du Projet d'aménagement et de reconstruction » (1947), impliquent une très grande homogénéité des matériaux et de nombreuses constantes : la hauteur du bâti, dépassant rarement un étage, le soubassement en moellons équarris, la surélévation du rez-de-chaussée par rapport au niveau de la rue, une entrée marquée

par des marches, des caves éclairées par des soupiraux, la toiture en tuiles du pays et l'absence de murs pignons, tous les côtés des édifices étant traités comme des façades avec percement de baies et retournement de la toiture. La reconstruction du nouveau bourg s'insère à ce titre dans le courant de la Reconstruction des villes d'importance moyenne et Oradour bénéficie comme ces villes d'une « modernisation raisonnable ». L'organisation des habitations reste subordonnée aux façades, qui se doivent d'être homogènes, et démontre la faiblesse de la réflexion sur le logement et des adaptations aux normes contemporaines.

Seuls quelques édifices publics, considérés comme des éléments de représentation, tels que le groupe scolaire (courant Moderne : fonctionnalité de l'architecture), la mairie (style classique : illustration de la solennité et de l'importance du pouvoir en place) et l'église (courant Art Sacré : respect des avancées théologiques et modernité de l'architecture religieuse), peuvent être considérés comme des témoins des courants architecturaux de l'époque.

Actualité

Depuis la construction du bourg, Oradour-sur-Glane s'est considérablement agrandi. Sa surface bâtie a été multipliée par quatre et sa population est de 2 345 habitants en 2006. Cette ville s'est développée par création d'un important habitat pavillonnaire au nord-est (lotissement Bel Air dans les années 1963-1965 et actuelles opérations de lotissements), au sud-ouest (lotissement des années 1960-1970 et actuelles opérations de lotissements au Peyroux) et au nord (lotissement de la Lande des années 1965-1968 et actuelles opérations de lotissements). Quelques petits immeubles existent en contrebas du groupe scolaire mais ils restent rares. Le bourg des années 1950 constitue aujourd'hui le centre-ville et reste encore très représentatif. Seules des modifications « mineures » ont été effectuées. Le nouveau bourg d'Oradour est labellisé Patrimoine du XX^e siècle par arrêté du 8 octobre 2007.

Source
Dossier de protection monument historique.
CRMH - DRAC du Limousin